

3F NORMANVIE
Société anonyme d'habitations à loyer modéré
Au capital de 13 584 247,20 €.
Siège social : 5, rue Montaigne
76000 ROUEN
SIREN n° 552.141.541

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MERCREDI 16 OCTOBRE 2024**

Le Conseil d'administration de la société 3F NORMANVIE s'est réuni le mercredi 16 octobre 2024 au 138 Bd de Strasbourg au Havre, sur la convocation de son Président adressée à chacun des membres du Conseil, et aux représentants du Comité Social et Economique.

SONT PRESENTS ET ONT EMARGE LE REGISTRE DE PRESENCE

Jean-Jacques GASLY	Président
Thierry DELPECHES	Vice-Président
ACTION LOGEMENT IMMOBILIER représentée par Christophe SUBERT (en visio)	Administrateur
IMMOBILIERE 3F représentée par François VION	Administrateur
Philippe BOIMARE (Départ à 15h, donnant pouvoir à M. DELPECHES)	Administrateur
VILLE DE DIEPPE représentée par Marie-Luce BUICHE	Administrateur
AGGLOMERATION DIEPPE MARITIME représentée par François LEFEBVRE	Administrateur
Nicolas AUZOU	Administrateur
Edouard MORLOT	Administrateur
Isabelle SARAZIN	Administrateur
Olivier ROBERT	Administrateur
Joël JOUAULT	Administrateur locataire
Moïse RENIER	Administrateur locataire
Robert DORE JANSEN	Administrateur locataire
Hubert POIXBLANC	Administrateur
LE HAVRE SEINE METROPOLE représenté par Florent SAINT MARTIN	Censeur
Nadine CALMO	CSE
Lilian DUMONT	CSE

SONT ABSENTS

Frédéric WEISZ (Donnant pouvoir à Mme BUICHE)	Administrateur
CAISSE D'EPARGNE DE NORMANDIE représentée par Angèle PASQUIER (Donnant pouvoir à M. GASLY)	Administrateur
C.A CAEN LA MER représentée par Erwan BERNET	Administrateur
METROPOLE ROUEN NORMANDIE représentée par Christine DE CINTRE	Administrateur
VILLE DE NEUFCHATEL-EN-BRAY représentée par Danielle VARLET	Censeur
VILLE DE VAL DE REUIL représentée par Marc-Antoine JAMET	Censeur
Marine RACHEM	CSE
Amadou SALL	CSE
Hélène KERMORGAN	CAC

ASSISTENT EGALEMENT A LA SEANCE

Cédric LEFEBVRE	Directeur général
Thierry SURE	Directeur général adjoint I3F
Olivier MARCHET	Directeur territorial ALI
Rémi CERVELLO	Directeur général adjoint
Céline LEROY	Responsable gouvernance
Julie BERTELLE	Assistante de direction

Le Conseil réunissant la présence d'au moins la moitié des Administrateurs peut valablement délibérer.
Monsieur Jean-Jacques GASLY préside la séance.

Madame Céline LEROY est désignée secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 26 juin 2024
2. Mission de contrôle de l'ANCOLS
3. Souscriptions d'Immobilière 3F à l'augmentation de capital décidée en juin 2024
4. Examen des documents de gestion prévisionnelle (extrapolation 2024)
5. Politique des loyers au 1^{er} janvier 2025
6. Cessions foncières
7. Acquisitions Foncières
8. Décisions d'investissements
 - 8.1 Projets de Réhabilitation
 - 8.2 Projets de Construction
9. Politique des ventes
 - 9.1 Bilan des ventes au 31/09/2024
 - 9.2 Estimation des prix
 - 9.3 Projet de cession à l'Opérateur National des Ventes
10. Examen de la politique en matière d'égalité professionnelle et salariale
11. Modification de la composition des CALEOL
12. Information sur tentative de fraude au paiement des loyers

13. Information sur le contrat de flux de données du groupe Action Logement
14. Information sur la désignation des administrateurs représentant les salariés au Conseil d'Administration d'I3F
15. Avis du CSEC sur l'expertise économique et financière 2023
16. Présentation Activités 3FNormandie
17. Présentation Activités groupe : rapport d'activité (remis sur table)
18. Questions diverses

SOUSCRIPTION D'IMMOBILIERE 3F A L'AUGMENTATION DE CAPITAL DECIDEE EN JUIN 2024

Le Président rappelle que, conformément à la délégation de compétence donnée par l'Assemblée Générale du 26 juin 2024, le Conseil d'Administration du 26 juin 2024 a décidé d'augmenter le capital social de 3F NORMANVIE d'un montant de 8 599 999,80 euros, pour le porter de 13 584 247,20 euros à 22 184 247 euros par l'émission de 57 333 332 actions nouvelles de 0,15 euros de valeur nominale chacune émises au pair, à libérer en numéraire, en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société.

Le Président informe le Conseil d'Administration qu'Immobilier 3F a souscrit à cette augmentation de capital à hauteur de 8 599 999,80 € libéré au moyen d'un virement en date de valeur du 3 octobre 2024.

Monsieur Thierry SURE précise que l'intégralité de cette augmentation a été financée par Action Logement.

Le Conseil d'Administration prend acte de cette information.

.....
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance levée à 17 heures 20.

Pour certifié conforme,
Le Havre, le 16 octobre 2024,

Le Directeur Général,

